

REVALORISER LE SMIC, C'EST TASSER LES GRILLES DE SALAIRES ?



Oui, à force d'augmenter le SMIC, on va tous y finir !

En fait, quand le SMIC augmente, la revalorisation n'est pas automatique sur l'ensemble des grilles de salaires. L'impact de la hausse est (légèrement) sensible uniquement sur les bas salaires !

C'est pour ça que certains salariés passent leur carrière au SMIC ?

Oui ! Et les mesures d'exonérations de cotisations centrées sur les bas salaires encouragent le phénomène.

En fait, de nombreux salariés, en particulier dans les métiers à prédominance féminine, subissent un plancher collant du SMIC et ne connaissent quasiment aucune revalorisation salariale pendant leur carrière.

Ce n'est pas normal !

Le SMIC, c'est la base de calcul de l'échelle des salaires. Ce n'est qu'un passage. Chaque salarié doit pouvoir progresser par l'ancienneté qui améliore le savoir-faire et par la validation des compétences acquises, en utilisant les droits à la formation.

Et ça va suffire pour être mieux payé ?

Dans toutes les branches et dans le public, la rénovation et la réévaluation des grilles de salaires sont indispensables pour valoriser la reconnaissance des qualifications et assurer un déroulement de carrière à tous les salariés. C'est dans ce sens que la CGT propose une hiérarchie des salaires fixée à partir du niveau du Smic et avec un niveau de salaire minimum garanti pour chaque grand niveau de qualification.

Je n'en sais rien ...

Si une hausse du SMIC resserre les écarts de salaires, c'est avant tout parce que le patronat refuse de renégocier les grilles de salaires.

Mais il reste une hiérarchie des salaires ?

Oui, mais elle se réduit au fil du temps. Le blocage des grilles de salaires, en faveur d'une politique d'individualisation des salaires, entrave la reconnaissance des qualifications et les évolutions des métiers.

Dans cette situation, comment éviter d'être payé « à la tête du client » ?

Augmenter les salaires, c'est possible

